

FORÊT • NATURE

OUTILS POUR UNE GESTION
RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS

Tiré à part de la revue **Forêt.Nature**

La reproduction ou la mise en ligne totale ou partielle des textes
et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction

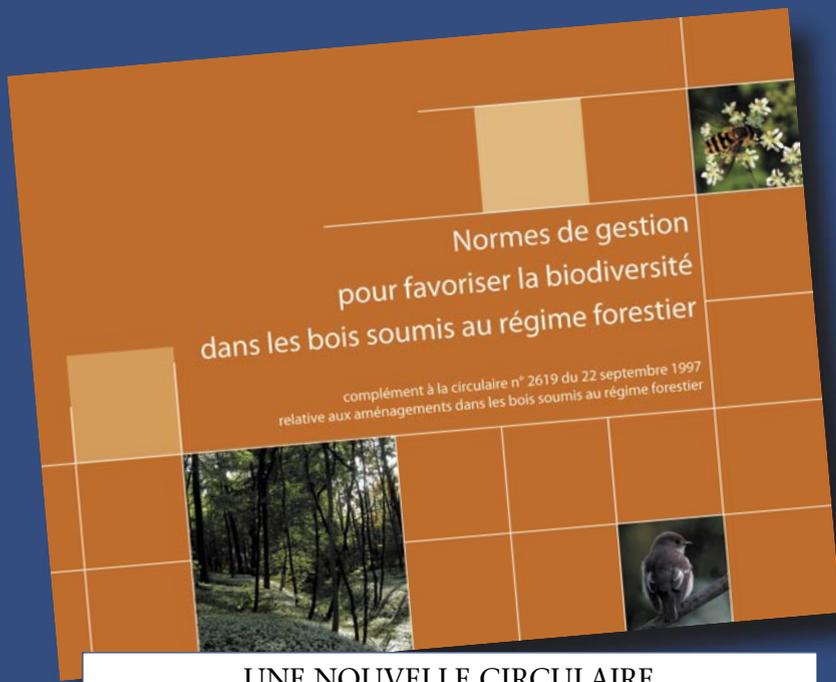
foretnature.be

Rédaction : Rue de la Plaine 9, B-6900 Marche. info@foretnature.be. T +32 (0)84 22 35 70

Abonnement à la revue Forêt.Nature :
librairie.foretnature.be

Abonnez-vous gratuitement à Forêt.Mail et Forest.News :
foretnature.be

Retrouvez les anciens articles de la revue
et d'autres ressources : **foretnature.be**



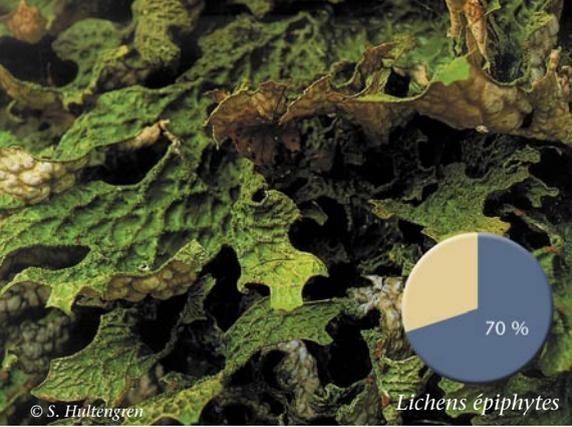
UNE NOUVELLE CIRCULAIRE POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ EN FORÊT

ÉTIENNE BRANQUART

La Division de la Nature et des Forêts vient de se doter d'une nouvelle circulaire en vue de favoriser le développement de la biodiversité dans les forêts soumises. Véritable catalogue de mesures à encourager ou à appliquer, nous exposons ici le travail de fond qui a permis son élaboration.

Au moment de l'arrivée des premiers peuples cultivateurs il y a environ quatre à cinq mille ans d'ici, le territoire de la Belgique était couvert par une vaste mosaïque composée de peuplements feuillus, de leurs stades de régénération et de zones ouvertes plus ou moins étendues. La forêt a longtemps joué un rôle capital en tant que sanctuaire pour l'évolution de la vie végétale et animale. Aujourd'hui encore, quand ils ont été maintenus dans un bon état de conservation, nos massifs boisés constituent de véritables oasis de biodiversité et hébergent chacun plusieurs milliers d'espèces.

Au fil des siècles, la chasse de la grande faune, l'exploitation des ressources ligneuses, le défrichement des forêts et le développement de l'agriculture ont profondément marqué l'évolution des paysages et entraîné le déclin de nombreuses espèces forestières à travers toute l'Europe. Bien documentée, la régression des grands mammifères carnivores et herbivores (auroch, bison, élan, glouton, loup, lynx et ours brun) s'est rapidement enclenchée et s'est soldée par leur extinction dans de nombreux pays. Ces espèces ne constituent pourtant que le sommet de l'iceberg ; les populations de



nombreux autres organismes de taille plus modeste ont suivi la même évolution : réduction drastique des champignons et des insectes inféodés au bois mort ou aux très vieux arbres (espèces saproxyliques), raréfaction des espèces ligneuses compagnes (alisiers, merisier, tilleuls, tremble...) dans la matrice forestière, etc.

L'élevage, les productions agricole et forestière étaient initialement fortement imbriqués dans l'espace. En sus des systèmes agraires à jachère à l'origine de l'ouverture des paysages, les activités agricoles et pastorales ont longtemps été développées au sein même des surfaces boisées. L'essartage et le pâturage en forêt s'intégraient au sein de la rotation du taillis ou du taillis-sous-futaie et ont été couramment pratiqués jusqu'aux alentours de 1850. Ces modes d'exploitation traditionnels ont fourni des habitats de substitution à toute une série d'espèces forestières. Tandis que les forêts pâturées riches en vieux arbres têtards, les réseaux bocagers et les vergers hautes-tiges ont été utilisés comme refuges par les espèces saproxyliques, les taillis à courte révolution ont accueilli à la fois les espèces héliophiles adaptées aux espaces forestiers ouverts et les espèces inféodées aux fourrés arbustifs.¹⁻²⁻³

L'abandon de ces régimes d'exploitation traditionnels conjugué à l'intensification des pratiques agricoles et sylvicoles ont profondément marqué les paysages et ont conduit à une véritable rupture entre les

Figure 1 – Les données biologiques récoltées pour les lichens épiphytes, les papillons de jour, les syrphes saproxyliques et les oiseaux nicheurs révèlent que de 20 à 70 % des espèces sont rares ou menacées dans les forêts wallonnes. Les espèces considérées comme menacées sont celles en danger d'extinction, vulnérables ou qui se sont éteintes au cours des dernières décennies sur le territoire considéré.

espaces agricoles et les milieux forestiers, matérialisée par la mise en place de lisières abruptes à leur jonction. Tandis que la composante ligneuse a progressivement déserté les campagnes, la forêt s'est davantage refermée sur elle-même suite à une politique active de boisement des incultes et des anciens parcours, de transformation des taillis et de rationalisation de la gestion forestière. Malgré une augmentation sensible de la surface forestière de Wallonie au cours des 150 dernières années, le statut de nombreuses espèces forestières a continué à se détériorer durant le même laps de temps. Ainsi, selon les groupes, de 20 à 75 % des espèces forestières ont connu une forte contraction de leur aire de distribution au cours des derniers siècles et ne sont plus représentées aujourd'hui que par quelques petites populations relictuelles (figure 1).

OBJECTIF NATURE

Réunis en conseil à Göteborg en juin 2001, les chefs d'état des différents pays d'Europe ont entériné une stratégie pour le développement durable, dans laquelle ils adoptent un objectif ambitieux en matière de nature : celui de protéger les habitats naturels et de stopper l'érosion de la biodiversité pour l'horizon 2010. Ils rappellent en outre les engagements pris par les ministres de l'environnement lors de la conférence d'Helsinki de 1993 : pour être durable, la gestion forestière se doit de respecter à la fois les fonctions écologique, économique et sociale de la forêt.

Les « Normes de gestion pour favoriser la biodiversité dans les bois soumis au régime forestier »⁴ s'inscrivent dans ce contexte général. Fraîchement sorties de presse, elles détaillent des pratiques de gestion

à mettre en œuvre quotidiennement dans les 255 000 hectares de forêts soumises au régime forestier ainsi que dans les forêts privées reprises dans des sites du réseau Natura 2000. Ces normes fixent une série d'objectifs opérationnels à atteindre pour conserver les espèces et les habitats forestiers et viennent compléter les mesures proposées en 1997 dans la circulaire n° 2619 sur les aménagements forestiers. La biodiversité en terme d'objectifs plutôt qu'en terme de contraintes, voilà indubitablement un fameux pas en avant en direction de l'objectif de 2010 !

« Quelle gestion mettre en œuvre pour favoriser la biodiversité forestière ? », telle est la question sur laquelle s'est penché le groupe de travail à l'origine de cette nouvelle circulaire. Durant deux ans, scientifiques, gestionnaires de terrain et membres des services centraux de la Division de la Nature et des Forêts se sont régulièrement rencontrés pour élaborer et discuter une série de normes de gestion au rapport qualité/prix particulièrement avantageux. Les mesures retenues ont un impact attendu important sur la conservation de la biodiversité sans pour autant grever exagérément les revenus de la forêt. Elles se fondent à la fois sur l'adoption de pratiques de gestion courantes favorables à la nature au sein de toute la matrice forestière et sur la protection accrue des habitats rares et vulnérables, souvent riches en espèces menacées.

Les mesures à mettre en œuvre dans le cadre de la gestion courante des peuplements sont destinées à accroître la naturalité des peuplements ainsi que leur capacité d'accueil vis-à-vis des espèces forestières (production de ressources alimentaires et de micro-habitats particuliers). Ces objectifs peuvent être rencontrés en s'adressant à

chacune des composantes clés de l'écosystème forestier : favoriser le développement des essences compagnes, préférer la régénération naturelle, développer les structures irrégulières et les peuplements mélangés, maintenir des zones ouvertes extensives, créer des lisières progressives, maintenir du bois mort et des vieux arbres, établir un calendrier des opérations sylvicoles en fonction des périodes de nidification, etc.

En parallèle, la nouvelle circulaire recommande la désignation de zones dans lesquelles la conservation de la biodiversité doit devenir un objectif prioritaire au travers de la restauration de dynamiques naturelles (libre évolution) ou du maintien d'anciennes pratiques sylvo-pastorales. Ces zones seront choisies en priorité là où les conditions stationnelles s'assortissent d'un potentiel biologique élevé et de conditions d'exploitation difficiles (sols marécageux, tourbeux ou superficiels).

UNE CHANCE POUR LA FORÊT ET UN ATOUT POUR LE FORESTIER

Gembloux, mars 2005. Une journée d'étude* est organisée pour évaluer l'impact des pratiques de gestion *pro* biodiversité sur les différentes fonctions traditionnellement dévolues à la forêt. Les résultats recueillis sont sans appel et montrent que l'adoption de pratiques sylvicoles proches de la nature – destinées à mettre en place des peuplements mélangés et irréguliers qui se régénèrent naturellement – sont souvent favorables à la fonction économique de la forêt. En dépit des compétences techniques plus importantes qu'elle requiert, ces pratiques s'assortissent de multiples avantages : réduction des frais d'investissement, diminution du nombre et

de l'intensité des attaques par les insectes ravageurs, réduction des dégâts d'abrouissement par le gibier, amélioration du potentiel de fertilité des sols, etc.

Bien que la fonction sociale n'aie pas été abordée de façon explicite lors de la journée d'étude, il est légitime de penser que pareilles synergies existent entre celle-ci et les pratiques de gestion dévolues à la fonction écologique.

UN COÛT ÉCONOMIQUE SUPPORTABLE

Réunis le 15 juin dernier au Moulin de Beez, les agents de la Division de la Nature et des Forêts ont eu l'occasion d'échanger leurs expériences sur les pratiques de gestion et de discuter des mesures détaillées dans la nouvelle circulaire biodiversité. Il ressort de ces discussions que le manque à gagner lié à l'adoption de mesures favorables à la biodiversité forestière est souvent peu important et ne remet nullement en cause la fonction de production de la forêt. Extraits choisis...

Des layons à papillons

La moitié des espèces de papillon de jour rencontrées en Wallonie sont typiquement forestières. Une part importante d'entre elles ont vu leurs effectifs chuter de manière impressionnante au cours des dernières décennies. En cause ? L'abandon du régime de taillis et l'accroissement de la surface terrière moyenne des peuplements, qui va de pair avec une fermeture

* Journée d'étude « Gestion forestière et biodiversité » organisée le 23 mars 2005 à Gembloux par la Plate-forme Biodiversité et la Faculté Universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux (résumé des interventions sur www.biodiversity.be/bdivforest)

du couvert et une régression de la végétation herbacée.

Pour palier au manque de lumière rencontré dans les chênaies qu'il gère en Fagne-Famenne, François Delacre (cantonnement de Philippeville) a lancé depuis un an une vaste opération d'élargissement des layons forestiers et de création de clairières, sur une unité d'aménagement de près de 1 400 hectares. L'élargissement des layons est réalisé par portions successives, sur une largeur de 10 mètres et à raison de 1 200 mètres par an. En fin de rotation (24 ans), la surface qui sera dégagée s'étendra sur environ 30 hectares et équivaldra à 2 % de la surface totale des peuplements. Les layons ainsi agrandis atteindront alors une largeur totale de 25 mètres (= 5 mètres + 10 mètres de part et d'autre du layon) et seront nantis de lisières progressives le long desquelles des essences forestières héliophiles comme les aubépines, la bourdaine, le pommier sauvage ou les saules pourront se développer.

La perte de surface liée à l'élargissement des layons reste donc relativement limitée tandis que de nombreux bénéfices sont attendus pour la biodiversité en général. Ces layons constitueront en outre de bonnes

lignes de tir pour les chasseurs et des aires de gagnages privilégiées pour les cervidés.

Des taillis pour la gélinotte

Devenue très rare dans nos forêts, la gélinotte des bois a un régime alimentaire particulièrement éclectique : feuilles de ronce, chatons de bouleau et de noisetier en hiver, bourgeons en débourrement et jeunes pousses ligneuses au printemps, insectes, framboises et myrtilles en été, baies et graines d'arbuste en automne. Elle affectionne les peuplements forestiers bien structurés et riches en végétations herbacée et arbustive ; les régimes de taillis et de taillis-sous-futaie lui sont particulièrement favorables.

Un plan d'action destiné à la conservation de cet oiseau a été mis en place dans la forêt communale de Ethe par Bernard Van Doren (cantonnement de Virton). Le rajeunissant de plusieurs dizaines d'hectares de vieux taillis de charme, de chêne et de bouleau qui occupent les versants du ruisseau de Laclairaie a permis la restauration de l'habitat de prédilection de la gélinotte. Les coupes de taillis assurent une production régulière de bois de chauffage sans investissement préalable ; son taux de

Fraîchement sortie de presse, la circulaire sur la biodiversité en forêt détaille des pratiques de gestion au travers de sept thématiques différentes et précise leurs implications en matière de conservation. La composition et la structure des peuplements, la gestion des lisières et des interfaces, le maintien de bois morts et d'arbres sénescents, les aires protégées en forêt, les modalités d'exploitation et la gestion du gibier sont autant de points abordés dans ce cadre.





© V. Fichet



© E. Brunquant

L'élargissement des layons forestiers et la pratique du taillis sont deux modes de gestion qui favorisent le développement des espèces forestières héliophiles (espèces herbacées et arbustives, insectes floricoles, etc.)

rentabilité est de 2 % au moins, ce qui est largement supérieur à ce que l'on pourrait espérer atteindre avec d'autres types de spéculation sur les mêmes types de sols.

À la recherche du bois mort

Le bois mort et les vieux arbres hébergent de riches communautés de champignons lignicoles, de lichens épiphytes, de coléoptères longicornes, d'oiseaux et de chauve-souris cavernicoles. En tout, ce sont près d'une espèce forestière sur quatre qui sont inféodées à ce type de micro-habitat.

Nathalie Lemoine et ses agents ont réalisé un marquage systématique assorti d'un inventaire de tous les arbres morts réservés au cours des opérations de martelage effectuées cet hiver dans les hêtraies du cantonnement de Florenville. Le choix des arbres à réserver a été orienté afin de ne retenir que des bois de moindre qualité économique, qui ne présentent pas de danger vis-à-vis de la sécurité des usagers de la forêt et dont la présence est jugée non dommageable pour les arbres environnants comme pour la régénération naturelle. Réalisée dans différents triages sur

230 hectares de hêtraie, cette expérience a permis de retenir en moyenne 0,7 arbres morts de gros diamètre à l'hectare, parmi lesquels figurent 55 % de quilles et 39 % d'arbres morts sur pied. Le sacrifice économique réalisé suite à la réservation de ces bois équivaut à 0,6 % du montant de la vente des coupes ou 1,5 euros par hectare et par an. Un taux de réservation équivalent au cours des deux prochains passages (qui seront réalisés dans 9 et 18 ans) permettra d'atteindre l'objectif des deux bois morts par hectare fixé par la circulaire.

Bon nombre d'autres mesures préconisées dans la circulaire peuvent être mises en œuvre sans constituer de charge financière importante. Seule exception : la mise en place d'un réseau de réserves intégrales de grandes dimensions, très utile pour la conservation des espèces saproxyliques et l'étude du fonctionnement naturel de nos écosystèmes. Afin de ne pas constituer un manque à gagner important pour les communes, ces réserves seront mises en place prioritairement dans les forêts domaniales et les terrains militaires.

Un atout pour la forêt, une chance pour la nature et un coût économique acceptable : il est permis d'espérer que les mesures de gestion reprises dans la nouvelle circulaire biodiversité vont encourager l'adoption de pratiques sylvicoles en phase avec la nature. La biodiversité n'est pas immuable mais se comporte comme une entité extrêmement réactive. Soumise à des stress importants, elle se dégrade invariablement ; quand un environnement favorable lui est rendu, elle peut se redéployer.

Les expériences de gestion menées à l'étranger nous permettent d'être raisonnablement optimistes en la matière. Aux Pays-Bas, ce sont près de 60 % des espèces de syrphes à larves saproxyliques qui ont vu leurs effectifs augmenter au cours des quinze dernières années suite à l'accroissement de la disponibilité en vieux arbres et en bois mort⁵. En Angleterre, les différents plans d'action qui encouragent depuis plus de dix ans le développement des essences feuillues indigènes, la gestion des taillis et l'élargissement des layons forestiers ont permis de conserver la plupart des populations des papillons forestiers les plus menacés⁶⁻⁷. En Wallonie aussi, des améliorations sont déjà perceptibles. L'accroissement du volume de bois sur pied et le vieillissement des futaies ne sont certainement pas étrangers au retour de la cigogne noire ou à l'augmentation des populations du pic mar. Il n'est pas encore trop tard pour agir, mais il faut se mettre à l'œuvre sans tarder. Chaque jour qui passe hypothèque la survie des espèces les plus menacées... ■

- ¹ COLLINS N.M., THOMAS J.A. [1991]. *The conservation of insects and their habitats*. Academic Press, London.
- ² MAZOYER M., ROUDART L. [1997]. *Histoire des agricultures du monde*. Éditions du Seuil.
- ³ FEREMANS N. [2004]. *Gestion de l'espace rural, nature et paysages en Wallonie*. Études et documents CPDT 5, Ministère de la Région wallonne.
- ⁴ Branquart É., Liégeois S. [2005]. *Normes de gestion pour favoriser la biodiversité dans les bois soumis au régime forestier (complément à la circulaire n° 2619)*. Jambes, Ministère de la Région wallonne, Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement. Publication gratuite sur demande.
- ⁵ REEMER M. [2005]. Saproxylic hoverflies benefit by modern forest management (*Diptera : Syrphidae*). *Journal of insect conservation* 9 : 49-59.
- ⁶ ROBERTSON P.A., CLARKE S.A., WARREN M.S. [1995]. Woodland management and butterfly diversity. In : ANDREW S. PULLIN (Ed), *Ecology and conservation of butterflies*, Chapman & Hall, 113-122.
- ⁷ FOX R. et al. [2001]. *The state of Britain's Butterflies*. Butterfly Conservation, CEH and JNCC, Wareham.

ÉTIENNE BRANQUART

E.Branquart@mrw.wallonie.be

Plate-forme biodiversité

Centre de Recherche de la Nature,
de la Forêt et du Bois

Avenue du Maréchal Juin, 23
B-5030 Gembloux